

Point Bio

58-89

Lettre d'actualité à destination des agriculteurs bio de la Nièvre et de l'Yonne



Document rédigé par François BONAL, Marjorie LAUTIER et Marianne ROISIN à partir des observations du réseau de parcelles de la Chambre d'Agriculture réalisées le 10/02/2023. Les informations précédentes dans le Point Bio n°2 le 16/12/2022



Des conseillers à votre écoute

CA58

François BONAL - 06 40 30 51 73
Conseiller productions végétales
Réfèrent Agriculture Biologique

Philippe JAILLARD - 07 88 19 83 02
Installation et référent technico-économique en Agriculture Biologique

Noémie SANSOIT - 07 86 73 08 37
Coordination Agriculture Biologique

CA89

Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37
Expérimentation en Agriculture Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28
Conseillère en Agriculture Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00
Conseillère en Agriculture Biologique

Toute l'info Bio sur
www.bio.bfc.chambagri.fr



Avec le soutien financier de :



Récapitulatif de l'hiver 2023 :

Pluie : Les pluies hivernales ont permis en partie de reformer les nappes. Le temps sec annoncé pour ce mois de février risque d'atténuer cette dynamique.

Températures : Des épisodes anormalement doux ont succédé à des épisodes froids de saison. Ces alternances ont engendré certains symptômes : jaunissement, maladies précoces., la chaleur qui a succédé au froid a permis une bonne levée des semis tardifs.

Prévision :

Résumé sur les 7 jours

	Fri 10	Sat 11	Sun 12	Mon 13	Tue 14	Wed 15	Thu 16
							
	0	0	0	0	0	0	0
	41 / 81	56 / 96	54 / 99	38 / 78	39 / 81	54 / 89	58 / 99
	-3 / 7	-3 / 8	-2 / 9	0 / 13	1 / 14	1 / 13	5 / 12

Prévision de la semaine : Nevers Sencrop CA 58



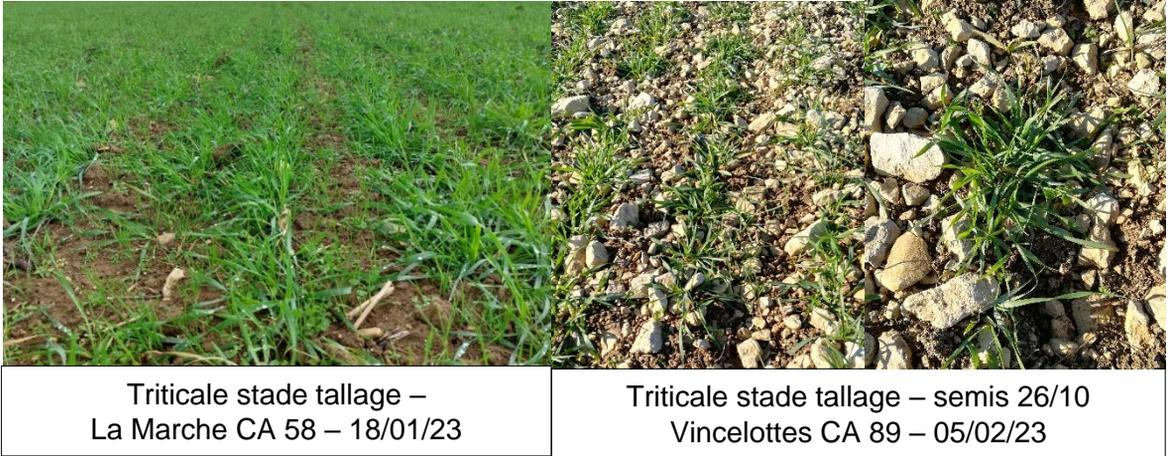
Un temps sec et très ensoleillé avec des gelées matinales et de grande amplitude de températures journalières

Dans ce numéro

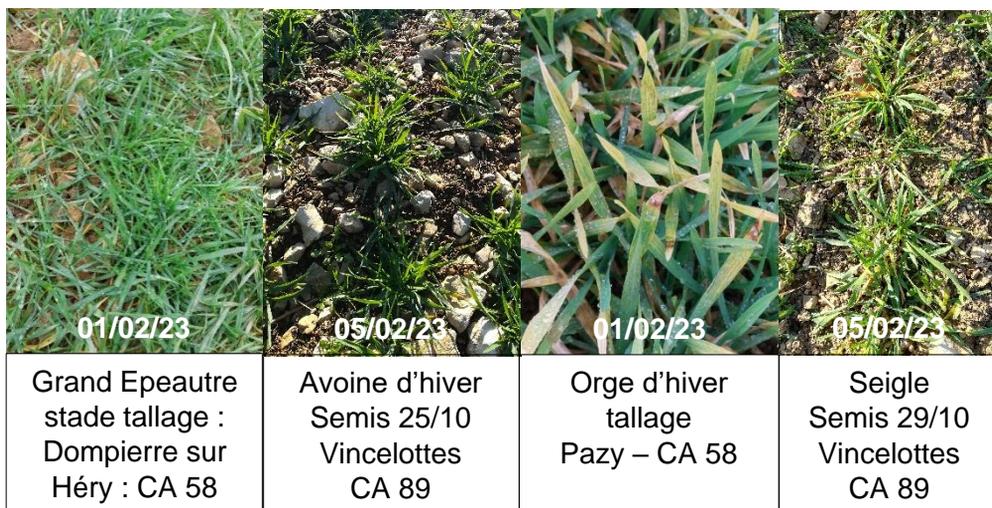
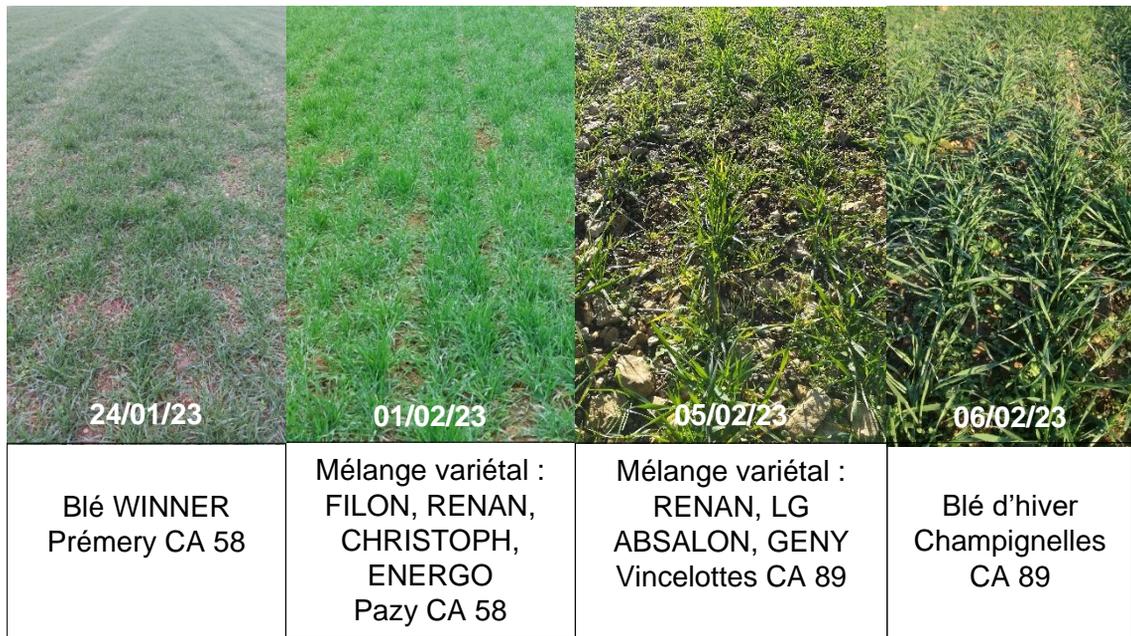
-  **Etat des cultures d'hiver**
-  **Semis des cultures de printemps**
-  **Réglementation**
-  **On bloque la date**

**Céréales : stade tallage des céréales semées en Octobre**

Portées par des températures douces, les céréales semées fin octobre ont atteint très tôt le stade tallage, on peut aujourd'hui observer entre 3 et 6 talles sur certaines parcelles.



Fort tallage du triticale semé fin octobre. Si elles ne tallent pas encore, les pousses de vulpins peuvent être détruites grâce à une herse étrille agressive ou une rotoétrille. On remarque la différence de stades entre variétés pour les mélanges variétaux.



Céréales : Dégâts de gel et apparition de symptômes de maladie



Les premières gelées de Novembre /Décembre ont pu provoquer la destruction des feuilles apparentes, laissant apparaître des symptômes de jaunissement dans certaines parcelles.

Dégâts de gel sur Blé tendre - Donzy - CA 58

L'automne et l'hiver doux ont permis aux maladies de se conserver et à l'inoculum présent de se développer. Quelques symptômes de maladies du feuillage sont présents sur les parcelles. Le froid des derniers jours devrait les freiner.



Rouille Brune sur Triticale - Pazy - CA 58



Rouille Brune sur Blé tendre - Prémery - CA 58

Sur blé tendre et triticale, on note l'apparition de pustules orange foncé symptômes de rouille brune. Sur Orge d'hiver, en semis précoce, un jaunissement des feuilles peut traduire une faim d'azote, une asphyxie due à l'hydromorphie, une sénescence des feuilles affectées par l'alternance de doux et de froid, mais également la présence de maladies comme la rynchosporiose (rond jaune) ou l'helminthosporiose (rond rouge).



Symptômes sur Orge d'hiver : Pazy - CA 58

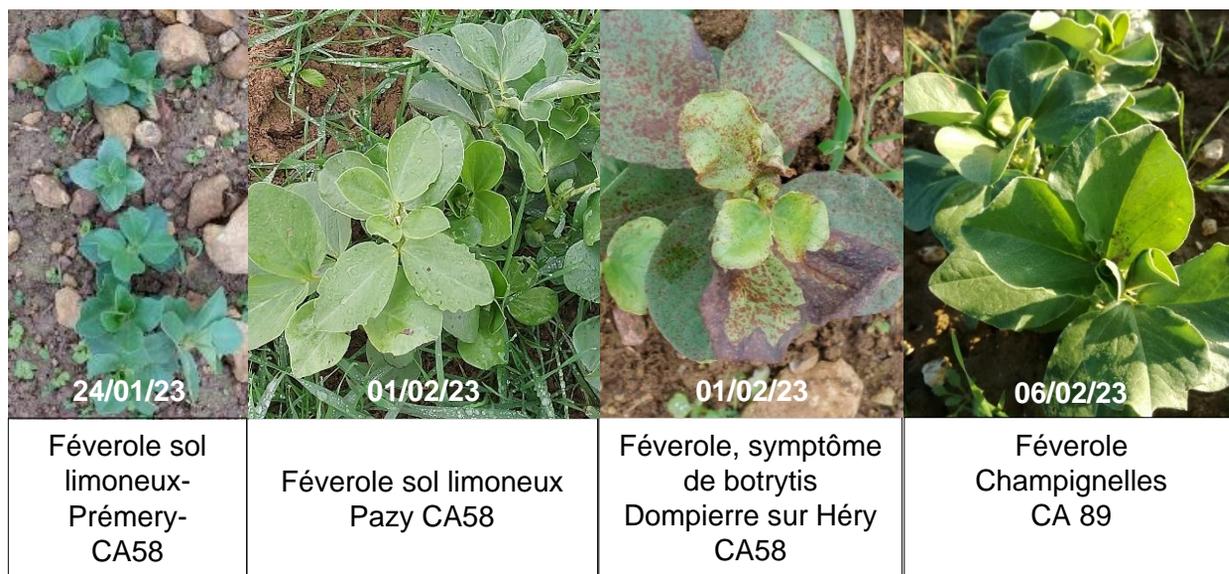


Colza : reprise de la croissance

Colza, implantation réussie - Champignelles - CA89

Protéagineux d'hiver : implantation variable selon les secteurs

L'implantation des féveroles est plus délicate en sol argilo-calcaire qu'en sol limoneux. Des symptômes de botrytis sont apparus durant l'hiver sur certaines parcelles argilo-calcaires.



Méteil : Plusieurs mélanges testés en fonction des débouchés



Semis tardifs / alternatifs



La douceur de l'hiver et l'accumulation des degrés jours ont favorisé la bonne levée des semis alternatifs.



Semis des cultures de printemps

Préparer vos sols

- Les sols argileux vont pouvoir être ouverts pour les premiers semis. Cela permettra de favoriser la levée grâce à un bon contact terre-graines et une meilleure aération du sol.
- Pour les sols battants, une ouverture juste avant le semis est à privilégier pour éviter la formation de croûte de battance.
- Pour les autres types de sols, il sera préférable d'ouvrir préalablement le sol dès le ressuyage des parcelles pour réchauffer le sol favorisant la levée de la culture.
- Semer sur un sol propre, indemne de mauvaises herbes.
- Les semis pourront débuter sur des sols correctement ressuyés pour permettre une bonne implantation et un démarrage rapide des céréales.

Préparer vos semences

- ➔ Trier vos semences pour éliminer les graines adventices, les grains échaudés ou déformés. Cette étape permet également de vérifier l'absence d'ergot et de carie dans les blés.
- ➔ Réaliser des PMG (Poids de Mille Grains) pour adapter la densité de semis en fonction du poids des grains
- ➔ Vérifier la faculté germinative des lots de semences en réalisant des tests de germination.
- ➔ Certains produits sont homologués sur céréales pour réaliser des traitements de semences et limiter l'apparition de certaines maladies.

➔ **TRAITEMENTS DES CÉREALES** : Trois produits de traitement de semence sont homologués sur céréales:

- COPSEED (1l/q) : sur blé et seigle
- CERALL (0,1l/q) : traitement en station de semence uniquement
- VINAIGRE 8% (0,8l/0,8l eau/1q) : contre la carie

- ➔ Adapter la densité à la date et aux conditions de semis (exemple des céréales de printemps)

Espèces	Date d'implantation	Densités de semis (grains/m²)
Avoine P	15 février – 15 mars	350 - 400
Blé tendre P		400 - 450
Triticale P		350 - 400
Orge P	1 ^{er} mars – 31 mars	400 - 450

Pour les autres cultures, se référer aux fiches du guide grandes cultures bio.

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/la-publication-en-detail/actualites/guide-grandes-cultures-biologiques-en-bourgogne-franche-comte/>



Réglementaire

MAEC : Mesures Agro-environnementales et Climatiques

Plusieurs MAEC (« Climat, Bien-être animal, Autonomie fourragère, Elevage d'herbivores » ; « Zones intermédiaires » ; « Systèmes herbagers et pastoraux ») sont ouvertes pour la région Bourgogne. Pour plus de renseignements sur une MAEC spécifique, les sites des Chambres d'Agriculture vous accompagne (voir lien ci-dessous). N'hésitez pas à contacter un conseiller.

Nièvre :

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/nievre/infos-locales-techniques/aides-pac-2023/>

Yonne :

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/yonne/la-nouvelle-politique-agricole-commune-pac-2023-2027/>

CSP : Conseil Stratégique Phytosanitaire

Le conseil stratégique phytosanitaire est obligatoire pour renouveler le certiphyto DENSA. Si votre exploitation n'est pas convertie à 100 % en agriculture biologique ou que vous utilisez des produits avec une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché), vous devez réaliser 2 CSP entre 2 renouvellements de certiphyto, espacés chacun d'au moins 2 ans.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour plus de renseignements ou à envoyer un mail à csp58@nievre-chambagri.fr



Formations :

« La bio j'y vais j'y vais pas ? (grandes cultures) »

à Auxerre (89) - 28 février et 14 mars - CONTACT : Marianne ROISIN : 06 80 93 95 00

« Forage, retenue d'eau, Comment stocker l'eau ? »

à Nevers (58) – 9 Mars - Contact : Christophe DAGOUNEAU 03 86 93 40 37

« Interpréter les caractéristiques de son sol, sa fertilité et les pistes d'amélioration »

à Nevers – 22 Mars – CONTACT : Céline BEAUVOIS : 03 86 93 40 37

« Favoriser les auxiliaires des cultures sur l'exploitation agricole »

Nièvre – 18 Avril -- Céline BEAUVOIS : 03 86 93 40 37

Questionnaire :

«2040 Imaginer demain – Agir maintenant ». Que voulons-nous pour l'agriculture et les agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté ? La chambre régionale d'agriculture portera la voix des agriculteurs auprès du Conseil Régional et de l'Etat. En tant qu'agriculteur nivernais, votre avis est essentiel

Nous vous invitons à répondre à ce questionnaire en cliquant sur le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/TCB8GRX>

Salon- colloque :

Retrouver les chambres d'Agriculture au :

SIA 2023 : Salon international de l'agriculture à Paris – Paris Expo Porte de Versailles - 25 février au 5 mars

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

TechNiebio
chambre d'agriculture de la nièvre



CA58
François BONAL - 06 40 30 51 73
Conseiller productions végétales
Réfèrent Agriculture Biologique



CA89
Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37
Expérimentation en Agriculture Biologique

CONTACTEZ-NOUS : Pilotez en toute simplicité votre assolement

Philippe JAILLARD - 07 88 19 83 02
Installation et référent technico-économique en Agriculture Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28
Conseillère en Agriculture Biologique

mes satimages mes parcelles
l'accélérateur de performance

Noémie SANSOIT - 07 86 73 08 37
Coordination Agriculture Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00
Conseillère en Agriculture Biologique



La Chambre d'agriculture de la Nièvre est titulaire d'un contrat d'assurance n° 72382940R-0010 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques